

CONSULTATION CITOYENNE

NICKEL.NC - UN NOUVEAU NICKEL POUR UN NOUVEAU MONDE

Introduction à la consultation citoyenne

Le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, 16^{ème} du nom, sous l'autorité de Monsieur Thierry Santa, a lancé en octobre 2020 une démarche « Nickel.NC » visant à mieux connaître et à éclairer les connaissances sur cette ressource majeure de la Nouvelle Calédonie. Dans ce cadre une consultation citoyenne a été ouverte à l'Automne 2020 pour une durée de trois mois.

Cette consultation a permis aux calédoniens de s'exprimer sur le sujet du nickel.

Résultats non techniques

- 733 réponses reçues ;
 - 60% des répondants sont des hommes ;
 - 90% des réponses sont issues des personnes, vivants dans la Province Sud dont l'âge est compris entre 25 et 65 ans, donc au sein de la population dite « active » ;
 - Les cadres et professions intellectuelles supérieures représentent à eux seuls 50% des réponses ;
 - Une personne sur deux interrogée est concernée directement ou indirectement par le secteur du Nickel ;
 - 50% des personnes ayant répondu s'estiment bien informées tout en désirant à 90% vouloir l'être davantage ;
 - 94% des réponses citent les trois métallurgistes présents sur le territoire ; la SLN est très majoritairement citée, Vale et KNS beaucoup moins.
 - Les personnes ayant répondu à cette consultation estiment essentiel le fait de s'interroger sur les questions environnementales. il y a une forte attente d'en savoir davantage sur la viabilité économique des entreprises, et le sujet des emplois générés par le nickel.
 - 70% des répondants estiment que le Nickel est l'élément clé du futur économique du pays.
Cela signifie que près de 3 calédoniens sur 10 considèrent que ce n'est pas le cas.
-

Pas de jugement ni prise de position lors de l'étude et de la synthèse.

Responsabilités sociales et environnementales

- *Quelle est la perception des calédoniens sur les mesures environnementales et sur les actions menées par les entreprises minières ?*
-> 60% des gens considèrent que le volet environnemental n'est pas suffisamment pris en compte par les compagnies minières. Cependant, ils reconnaissent que ces compagnies minières mènent des actions positives comme le reboisement et la gestion des eaux, donc qu'une réhabilitation des sites miniers est néanmoins en marche.

- *Au sujet de l'impact environnemental, quel point est majeur ?*
-> Les calédoniens ont majoritairement répondu que la gestion des eaux et la biodiversité sont les deux points clés à traiter prioritairement.

Les préoccupations les plus citées par les calédoniens sont des sujets qui touchent uniquement au milieu terrestre (=biodiversité et gestion des eaux). Le milieu marin étant absent dans les réponses.

- *Quelles convictions ont les calédoniens à propos du volet sociétal ?*
-> Les réponses sont très diverses et il n'y a pas de connaissance précise majeure sur ce volet dit « sociétal ».
Des actions positives menées par les entreprises minières sont néanmoins citées à 50% par les calédoniens.
Dans les actions reconnues on notera :
 - . le Nickel de l'Innovation (1x/an),
 - . des appuis aux collectivités locales,
 - . une orientation vers l'emploi local,
 - . les jeunes,
 - . le mécénat.

Accompagnement de l'Administration

- *Quel est le niveau de connaissance des calédoniens concernant le rôle des organismes administratifs et de contrôle ?*
-> Les calédoniens connaissent à 73% l'Administration en charge de la réglementation minière. Ils considèrent toutefois insuffisants les résultats des organismes administratifs et de contrôle pour assurer une bonne protection de l'environnement.
Les calédoniens n'ont pas une bonne connaissance des contrôles effectués par les organismes réglementaires en matière sociétal.
La DIMENC en parallèle avec les Provinces est reconnue clairement comme organisme de contrôle et de réglementation.
54% des gens considèrent le guichet unique comme positif dans le cadre de la réglementation minière.

Optimisation ressources et réserves

- *Quelles sont les connaissances des calédoniens sur le minerai nickélifère du territoire ?*
-> Perception forte à 90% que le territoire contient cette ressource de manière importante voire très importante.
Comment exploiter ce minerai = Les avis sont très partagés = baisse, maintien ou augmentation des exportations ?
Les calédoniens se prononcent mais les avis sont divergents.
- *Quels sont les critères prioritaires pour l'exportation du minerai ?*
 - . le prix de vente,
 - . la teneur en minerai,
 - . le niveau d'actionnariat calédonien des acteurs.

- *A la suite de la question précédente, qu'en est-il de la métallurgie ?*
-> Les calédoniens attendent une transformation locale. Ils souhaitent que les usines actuelles produisent au maximum des capacités annoncées. Certains souhaitent que ces capacités soient même augmentées. Les connaissances des technologies de transformation ne sont pas très bien connues par les calédoniens.

Développement des compétences

- *Les calédoniens voulant œuvrer dans le domaine phare du pays, à savoir l'univers de la mine, savent-ils comment et où se former ici ?*
-> 73% citent nomment les deux organismes de formation : le CFTMC de Poro et le DEUST délivré par l'Université de Nouvelle-Calédonie.
On note le souhait de pouvoir disposer en Nouvelle-Calédonie d'une large palette de formations couvrant l'ensemble des emplois proposés par le secteur que ce soit dans le domaine de l'exploitation ou celui de la maintenance (Conducteurs d'engins, techniciens, ingénieur sont majoritairement exprimés).

Fonds générations futures

- *Le territoire doit-il se doter d'un fonds pour les générations futures ?*
-> A plus de 90% les calédoniens y sont favorables.
Les calédoniens souhaitent que la gestion soit assurée par des institutions avec une participation des sociétés minières.
Ce fonds, pour les Calédoniens devrait être alimenté par la fiscalité minière mais aussi par du mécénat voire par une participation du grand public.
Pour eux, ce fonds aurait pour objectif de financer la diversification économique de la Nouvelle-Calédonie et les mesures de compensation des impacts environnementaux sur les mines du territoire.

Retombées économiques

- *Quels objectifs ont les calédoniens au niveau des retombées économiques que représente cette richesse du minerai sur leur territoire ?*
-> Les calédoniens considèrent que le bénéfice de l'activité minière doit être à destination de l'emploi et des retombées fiscales.
Ils considèrent à 75% que les retombées économiques du Nickel sont importantes ou, très importantes mais 3 sur 4 considèrent qu'elles sont encore insuffisantes.
Les freins limitants les retombées économiques identifiés sont principalement la politique, la fiscalité, les exonérations fiscales et la compétitivité (coût du travail, non optimisation du fonctionnement des usines, gaspillage).
Pour autant, les leviers pour augmenter les retombées économiques du Nickel sur le territoire seraient pour les calédoniens une revue de la fiscalité (taxe sur les exportations) et la priorité à donner au développement de l'emploi avec une augmentation de capacité de transformation en Nouvelle-Calédonie.